

DÉCLARATION DE STATUT DE TRAVAIL
Postes menant à la permanence et Contrats à durée limitée (CLA)
CONFIDENTIEL

NOM COMPLET : _____

DATE : _____

L'embauche d'universitaires non canadiens est régie par la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*; Immigration Réfugiés et Citoyenneté Canada; et Emploi et Développement social Canada. Veuillez noter que nous encourageons les candidatures de toutes les candidates et tous les candidats canadiens et non canadiens qualifiés, que vous ayez ou non l'autorisation de travailler au Canada actuellement.

Les questions suivantes ont pour but de déterminer le processus d'immigration qui s'appliquera si votre candidature est retenue pour les étapes finales de la recherche.

1. Avez-vous l'autorisation légale de travailler au Canada?

Oui **Non**

Si vous avez répondu « oui », veuillez préciser la nature de votre autorisation légale de travailler au Canada :

a) Je suis une *personne autochtone, citoyenne ou résidente permanente du Canada

*Le terme « peuples autochtones » s'entend de tous les peuples autochtones du Canada qui, selon l'article 35(2a) de la Loi constitutionnelle de 1982 incluent « notamment les Indiens, les Inuits et les Métis du Canada »;

ou

b) Je possède un permis de travail ouvert valide m'autorisant à travailler au Canada.

Si vous avez répondu « b) », veuillez préciser le type de permis de travail et sa date d'expiration :

2. Si vous n'avez pas actuellement l'autorisation légale de travailler au Canada, êtes-vous admissible en vertu de l'un des accords de libre-échange suivants?

1. Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM); ou
2. Accord de libre-échange Canada-Chili (ALECC)

Veuillez indiquer si l'un de ces accords s'applique à votre cas :

Oui **Non**